



## Abuser par mon propriétaire?

Par **Matahi7689**, le **07/11/2013** à **19:40**

Bonjour,

Je suis locataire avec mon conjoint d'un t3+parking a 650 euro et 40 euro de charges comprenant l'eau droit et entretien des parties communes.

Sur mon acquittance de loyer il est noter t3+parking et 2eurode frai de dossier... J'ai lu que c'est 2 euro de taxe serais illégale ?

Ensuite je n'ai pas eu le droit a ma place de parking Durand 18 mois et le loyer n'a pas été réduit ...

Quels sont mes véritable droits?

Pui-je 18mois plu tard réclamer un remboursement pour ma place de parking?

A qui doi-je m'adresser pour connaître mes véritables droits?

Merci pour votre réponse

Cordialement M

Par **cocotte1003**, le **08/11/2013** à **08:37**

Bonjour, voyez. Avec l'ADIL de votre secteur mais vous pouvez demander par LRAR le remboursement des frais, cordialement

Par **Matahi7689**, le **23/11/2013** à **13:02**

J'ai envoyer un recommander accusé de réception demandant le remboursement mais il mon répondu pour refuser car mes charge ne comprenne pas la place de parking parking sauf qu'il est bien notifier sur mon aquitance de loyer.

Par **moisse**, le **23/11/2013** à **15:33**

Bonjour,

Ce qui importe est la description du bien loué telle qu'elle figure sur le bail.

Si pas d'emplacement de parking sur le bail, pas de location de parking.